EPLUS2020

Call: EACEA-03-2020

(Erasmus Charter for Higher Education 2021-2027)

Topic: ECHE-LP-2020

Type of action: EPLUS2020-ACR

Proposal number: 101014426

Proposal acronym: IRFSS AuRA CRf

Deadline Id: EACEA-03-2020-1

Table of contents

Section	*Title*	*Action*
1	General information	
2	Participants & contacts	
3	Information related to eligibility criteria	

How to fill in the forms

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

1 - General information

Topic	ECHE-LP-2020	Type of Action	EPLUS2020-ACR
Call Identifier	EACEA-03-2020	Deadline Id	EACEA-03-2020-1

Acronym	IRFSS AuRA CRf
Proposal title	CROIX-ROUGE FRANCAISE - INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Note that for technical reasons, the following characters are not accepted in the Proposal Title and will be removed: < > " &

Duration in months	*86*
Fixed keyword 1	Mobility (virtual and blended)
Fixed keyword 2	International cooperation
Fixed keyword 3	Education-enterprises partnerships
Free keywords	*Nursing, Social Work, Healthcare*
Application language	French

*Abstract**

L'IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes de la Croix-Rouge française participe au dispositif "Erasmus" depuis 2011, lorsque le site de Lyon a obtenu une Charte Erasmus pour la première fois.
Notre établissement offre ainsi la possibilité à ses étudiants infirmiers (550 étudiants par promotion) et assistants de service social (70 étudiants par promotion) d'effectuer une mobilité d'études ou de stage chez l'un de nos partenaires, afin de développer leurs compétences dans un contexte européen.
Les mobilités Erasmus+ sont aussi ouvertes aux formateurs et personnels administratifs de l'IRFSS, afin de leur proposer une ouverture sur l'Europe, d'en faire des ambassadeurs du programme Erasmus+ auprès des apprenants, et d'encourager le partage des connaissances à l'échelle européenne.
Nous espérons au minimum maintenir, voire augmenter le nombre de mobilités sortantes réalisées lors de la précédente charte, soit environ 200 pour les étudiants et 80 pour les salariés. L'un de nos objectifs est aussi d'augmenter le nombre d'étudiants entrants accueillis, en améliorant notre offre de services dédiés.
Au-delà des mobilités, le programme Erasmus + participe à la stratégie de modernisation de notre établissement puisqu'il nous permet de travailler sur des projets transnationaux innovants, de mettre en œuvre des initiatives communes promouvant par exemple les mobilités virtuelles ou mixtes, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen. Nous souhaitons donc vivement nous inscrire dans des projets de Partenariat Stratégique, afin de travailler sur des problématiques communes à échelle européenne dans les domaines sanitaire et social.

Remaining characters 335

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

Has this proposal (or a very similar one) been submitted in the past 2 years in response to a call for proposals under Horizon 2020 or any other EU programme(s)? ○ Yes ◉ No

Please give the proposal reference or contract number.	
XXXXXX-X	

Declarations

1) We/I declare to have the explicit consent of all participants on their participation and on the content of this proposal.	☒
2) We/I confirm that the information contained in this proposal is correct and complete and that none of the project activities have started before the proposal was submitted.	☒
3) We/I declare: - to be fully compliant with the eligibility criteria set out in the call - not to be subject to any exclusion grounds under the EU Financial Regulation (Regulation No 2018/1046) - to have the financial and operational capacity to carry out the proposed project	☒
4) We/acknowledge that all communication will be made through the Funding & Tenders Portal electronic exchange system and that access and use of this system is subject to the Funding & Tenders Portal Terms and Conditions .	☒
5) We/I acknowledge and authorize the collection, use and processing of personal data for the purpose of the evaluation of the proposal and the subsequent management of the grant/prize (if any). We/I acknowledge and authorize that the data may also be used for the monitoring and evaluation of the EU funding programme, the design of future programmes and communication purposes.	☒

The coordinator is only responsible for the correctness of the information relating to his/her own organisation. Each applicant remains responsible for the correctness of the information related to him/her and declared above. If the proposal to be retained for EU funding, the coordinator and each beneficiary will be required to present a formal declaration in this respect.

Note:

For **multi-beneficiary applications**, the coordinator vouches for its own organization and that all other participants confirmed their participation and compliance with conditions set out in the call. If the proposal is retained for funding, each participant will be required to submit a formal declaration of honour confirming this.

False statements or incorrect information may lead to administrative sanctions under the Financial Regulation 2018/1046.

Personal data will be collected, used and processed in accordance with Regulation 2018/1725 and the **Funding & Tenders Portal privacy statement**.

Please be however aware that, to protect EU financial interests, your data may be transferred to other EU institutions and bodies and be registered in the EDES database. Data in the EDES database is also subject to Regulation 2018/1725 and the EDES privacy statement.

2 - Participants & contacts

#	Participant Legal Name	Country	Action
1	CROIX-ROUGE FRANCAISE - INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	France	

2 - Administrative data of participating organisations

PIC	Legal name
949311453	CROIX-ROUGE FRANCAISE - INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE AU

ECHE Reference Code	Institution Code
28659-EPP-1-2014-1-FR-EPPKA3-ECHE	F LYON43

Short name: CROIX-ROUGE FRANCAISE - IRFSS AuRA

Address

Street 20 rue JULES VERNE

Town LYON

Postcode 69424

Country France

Webpage www.irfss-rhone-alpes.croix-rouge.fr

Specific Legal Statuses

Legal person .....yes

Public body .....no

Industry (private for profit).....no

Non-profit .....yes

International organisation .....no

International organisation of European interest .....no

Secondary or Higher education establishment .....yes

Research organisation .....no

Enterprise Data

Based on the below details from the Beneficiary Registry the organisation is not an SME (small- and medium-sized enterprise) for the call.

SME self-declared status.....23/09/2013 - no

SME self-assessment ..... unknown

SME validation sme..... unknown

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

Department(s) carrying out the proposed work

Department 1

Department name: Bureau des Relations Internationales

☐ not applicable

☒ Same as proposing organisation's address

Street: 20 rue JULES VERNE

Town: LYON

Postcode: 69424

Country: France

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

Proposal ID	**101014426**	*Acronym*	**IRFSS AuRA CRf**	*Short name*	**CROIX-ROUGE FRANCAISE - IRFSS AuRA**

Person in charge of the proposal

The name and e-mail of contact persons are read-only in the administrative form, only additional details can be edited here. To give access rights and basic contact details of contact persons, please go back to Step 4 of the submission wizard and save the changes.

Title: Mrs

Sex: ○ Male ◉ Female

First name: **Cécile**

Last name: **AILLERIE**

E-Mail: **cecile.aillerie@croix-rouge.fr**

Position in org.: Responsable Relations Internationales et Erasmus

Department: Bureau des Relations Internationales

☐ Same as organisation name

☒ Same as proposing organisation's address

Street: 20 rue JULES VERNE

Town: LYON

Post code: 69424

Country: France

Website: https://irfss-auvergne-rhone-alpes.croix-rouge.fr/

Phone: +33437912632

Phone 2: +33637142833

Fax: +xxx xxxxxxxxx

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

Type of organisation

Higher education institution (tertiary level) ◉

School/Institute/Educational centre - General Education (secondary level) ○

Information related to eligibility criteria

	Yes	No
Applicant is an HEI established in a Programme Country.	◉	○
The applicant institution is eligible by National Authorities of Programme Countries.	◉	○
I confirm that I have received a notification from my Erasmus+ National Agency stating that I am allowed to apply for the light procedure.	◉	○

Warning: You must comply with the content of all the checkboxes.

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

ERASMUS+

Modèle de Proposition

Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 50 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

⚠ Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

⚠ **Veuillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B) **2**
PAGE de couverture **5**
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS **7**
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus **10**
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus 10
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie 10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux **15**
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux 15
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité 19
2.3. A des fins de visibilité 20

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

• Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.

• Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

• Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.

• Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.

• Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.

• Mettre en œuvre les priorités du programme:

- En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
- En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
- En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
- En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

• Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
• Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
• Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
• Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
• Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
• Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
• Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
• Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
• Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
• Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

• Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.

• Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.

• Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.

• Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.

• Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

• Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.

• Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.

• Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).

• Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.

• Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

• Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.

• Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

• Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.

• Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

• Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.

• Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

• Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.

• Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.

• Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution,

Laurence GORCE

Signature du représentant légal de l'institution

CROIX-ROUGE FRANCAISE
Institut Régional de Formation
Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône-Alpes
20, Rue Jules Verne
CS 53724
69424 LYON CEDEX 03

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter les lignes directrices ECHE qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

1. DECLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ☒

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ☒

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes ☐

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus ☐

Partenariats pour l'innovation ☒

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération: ☐

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation[1] et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

La dimension internationale est dans l'ADN de la Croix-Rouge française. Le programme Erasmus + offre à tous ses instituts de formation une opportunité unique de mettre en place des coopérations pérennes et durables avec des universités situées dans des pays en et hors Europe. Il permet de renforcer l'innovation pédagogique, mais aussi sociale et entrepreneuriale des personnels et des étudiants et de proposer des formations tant sanitaires que

[1] Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

sociales inclusives et de qualité, adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles.

L'objectif de la Croix-Rouge à travers le programme Erasmus +, est de former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité. La stratégie d'internationalisation de l'IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit dans la continuité du plan d'action national de la Croix-Rouge française, et fait partie intégrante du plan d'évolution et de développement de sa filière Formation.

Au sein d'un réseau national de 12 Instituts Régionaux de Formation Sanitaire et Sociale, notre IRFSS développe une offre de formation en adéquation avec les besoins des personnes, avec les exigences de professionnalisation des salariés et des organisations, dans une dynamique d'anticipation et d'innovation pour de nouvelles formes d'intervention.

Depuis sa création, notre IRFSS favorise la dimension internationale dans sa pédagogie. Celui-ci est maintenant connu pour sa forte internationalisation, puisque nous disposons d'environ 75 partenaires (Erasmus et internationaux) dans 28 pays différents répartis sur tous les continents (sauf l'Océanie). Notre objectif, à travers ces partenariats, consiste à fournir aux étudiants une ouverture sur des pratiques différentes, dans les pays les plus divers possibles. Actuellement, près de 10% de nos étudiants infirmiers effectuent une mobilité de stage et/ou d'études grâce à Erasmus +, et 20% réalisent une mobilité de stage "hors Europe". Ce pourcentage est légèrement inférieur pour la filière des assistants de service social, de par l'ancrage territorial plus marqué de ce métier, mais nous travaillons pour lever les freins à la mobilité. Nos étudiants peuvent réaliser jusqu'à deux périodes de mobilité pendant leur cursus de grade licence : l'une vers un pays du programme Erasmus +, et l'autre vers un pays partenaire.

La mobilité est un axe de développement stratégique qui nous permet d'adapter nos formations aux mutations des pratiques professionnelles et encourager les échanges de pratiques entre différents pays, ainsi que l'ouverture à l'international de nos étudiants. Favoriser l'intégration de nos futurs professionnels dans un univers de travail européen et international est devenu une priorité majeure, qui a conduit l'IRFSS à rejoindre différents réseaux internationaux et européens, et à obtenir sa première charte Erasmus en 2012. Son obtention a permis de renforcer l'offre de mobilité faite aux étudiants et aux personnels. Nos accords interinstitutionnels Erasmus nous ont permis, au-delà des échanges, de travailler sur les référentiels de formation européens et de développer des relations privilégiées de recherche. Nous souhaitons d'ailleurs les développer davantage dans les années à venir, pour nous inscrire dans l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ouverture aux pays non-européens que représente la Mobilité Internationale de Crédits est un aspect déjà présent au sein de la Croix-Rouge française. En effet, nous envoyons depuis de nombreuses années nos étudiants en mobilité internationale de stage aux quatre coins du monde, via nos sociétés sœurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ou bien via des accords bilatéraux avec nos partenaires. Grâce au programme Erasmus +, nous avons l'opportunité de changer de paradigme dans nos relations avec ces pays, pour mettre en place des coopérations durables et surtout réciproques. Cette facette du programme nous permettra d'intensifier les mobilités et la coopération internationales avec les pays partenaires. Nous espérons ainsi contribuer au développement humain et institutionnel dans ces pays, pour construire des sociétés plus résilientes et renforcer la confiance entre les cultures.

Au-delà des mobilités, le programme Erasmus + participe à la stratégie de modernisation de notre établissement puisqu'il nous permet de travailler sur des projets transnationaux innovants, de mettre en œuvre des initiatives communes promouvant par exemple les mobilités virtuelles ou mixtes, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences au niveau européen. Nous souhaitons donc vivement nous inscrire dans des projets de Partenariat Stratégique, afin d'intensifier nos échanges à échelle européenne, et nous mettrons tout en œuvre pour contribuer assidument à ce type de projets, que ce soit en tant que porteur ou comme partenaire.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Notre IRFSS est maintenant relativement familier avec les mobilités Erasmus, puisque nous avons bénéficié tous les ans de fonds Erasmus. Ceux-ci ont concerné principalement des projets de mobilités de l'Enseignement Supérieur (KA103) et de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle (KA102), mais aussi la Mobilité Internationale de Crédits (KA107).

Depuis le début de notre engagement dans le programme Erasmus +, nous avons toujours cherché à progresser par étapes. Nous sommes satisfaits de notre cheminement au cours de la précédente charte (2014-2020), puisque nous avons pu mettre en place la quasi-totalité des actions mentionnées dans notre précédente déclaration de politique Erasmus. Ainsi, près de 200 étudiants sortants ont pu profiter de l'opportunité de réaliser une mobilité de stage et/ou d'études, et nous avons accueilli en retour près de 80 étudiants infirmiers entrants. Nous avons enregistré 76 mobilités salariales sortantes, et accueilli en contrepartie de nombreux collègues étrangers venus se former ou enseigner chez nous. Le nombre de nos partenaires Erasmus, de 16 au début de la précédente charte, a doublé

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

pour atteindre 38 en 2020.

Lors de la précédente charte, nous avions commencé à mettre en place des mobilités Erasmus, de stage uniquement (3 mois), pour nos étudiants infirmiers. Au terme d'un travail conséquent sur les programmes d'études de nos partenaires, nous sommes parvenus en 2016 à lancer des mobilités d'études + stage sur un semestre complet pour ces étudiants, un type de mobilité qui est aujourd'hui plébiscité et majoritaire. Les étudiants assistants de service social ont également commencé à partir sur la charte 2014-2020, mais une réforme du diplôme en 2018 nous a obligé à réinterroger les périodes de mobilité. Un travail reste à accomplir sur cette filière, pour favoriser davantage les départs dans le respect du nouveau référentiel de formation.

Nos élèves aides-soignants, bien que ne relevant pas de l'Enseignement Supérieur, partent en stage Erasmus depuis 2014. Ils ont été suivis par les élèves Auxiliaires de Puériculture à partir de 2018, dont un grand nombre (25% de la promotion en 2019) souhaite maintenant découvrir les différentes pratiques de soins aux jeunes enfants à travers l'Europe et le monde. Notre intention pour la durée de cette nouvelle charte est d'étendre les mobilités à d'autres filières de l'enseignement et de la formation professionnels, comme les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale, ou encore les Accompagnants Educatifs et Sociaux. Un travail a déjà débuté ou sera mené avec les responsables de ces formations pour identifier les périodes de mobilité possibles et les partenaires potentiels.

En 2017, l'un de nos sites de formation a obtenu un premier financement pour un projet de Mobilité Internationale de Crédits, avec la Mongolie. La richesse des échanges dans ce type de projets nous a amené à rechercher de nouveaux partenaires parmi les pays éligibles, et a abouti à l'obtention d'un nouveau financement en 2019 pour des mobilités réciproques en Mongolie, Kazakhstan et Ouzbékistan. Nous souhaitons continuer à étendre notre réseau de partenaires de Mobilités Internationales de Crédits, qui concerne des établissements d'enseignement supérieur et constitue donc un contrepoids intéressant à notre réseau de partenaires associatifs, grâce auquel nous envoyions nos étudiants en mobilité internationale de stage jusqu'à présent.

Pour cette nouvelle charte 2021-2027, nous souhaitons donc continuer sur notre lancée en ce qui concerne notre participation aux actions de mobilité. Les principales nouveautés que nous souhaitons mettre en place dans ce domaine sont :

- L'augmentation du nombre de mobilités chez les étudiants assistants de service social, et l'ouverture des mobilités à davantage de filières (de l'enseignement et de la formation professionnels) et à nos apprentis
- Le développement de notre réseau de partenaires pour les Mobilités Internationales de Crédits
- Les mobilités virtuelles et mixtes, qui permettront de lever les freins qui subsistent pour certains étudiants, et donc de démocratiser davantage la mobilité et l'expérience en contexte international

Afin d'aller au-delà des expériences de mobilité, notre IRFSS a également cherché à s'inscrire dans des projets de Partenariat Stratégique avec ses partenaires européens, avec des propositions de projets déposées en 2014, 2015 et 2016. Aucune, malheureusement, n'a été retenue, malgré un projet qui nous tenait à cœur sur l'approche pédagogique des simulations de soins dans les formations paramédicales. Nous avons donc travaillé sur un projet différent ces dernières années, et avons déposé en 2020 un nouveau projet de Partenariat Stratégique pour l'innovation, dans le champ de l'Enseignement Supérieur. Celui-ci a pour objectif d'accompagner et faciliter le placement en stage des étudiants Erasmus en soins infirmiers, et vise plus largement l'internationalisation des formations en soins infirmiers.

Nous espérons vivement que ce projet sera financé et nous nous engageons, si ce n'était pas le cas, à le retravailler pour le soumettre à nouveau lors du prochain appel à projets. Au cours de cette charte 2021-2027, nous mettrons tout en œuvre pour contribuer assidument à un ou plusieurs projets de Partenariat Stratégique, que ce soit en tant que porteur ou comme partenaire, car cela nous semble être un moyen pertinent de nous inscrire dans des projets de recherche à échelle européenne. Cela nous permettra de proposer des mobilités salariales dans un cadre différent, et l'intérêt des projets développés sera un moteur important pour nos équipes de formateurs.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

Nous avons identifié plusieurs impacts liés à notre participation aux actions du programme Erasmus +, qui portent sur les éléments suivants :

- L'attractivité de notre IRFSS

Nous avons remarqué que des candidats privilégient notre IRFSS pour suivre leurs études en soins infirmiers ou service social, dans l'optique de réaliser une mobilité au cours de leur cursus. Nous nous attendons à ce qu'une participation accrue au programme Erasmus + renforce cette attractivité.

- L'amélioration de la qualité et la pertinence de nos enseignements

La participation au programme Erasmus +, par le biais des mobilités de salariés ou d'étudiants, vient réinterroger nos pratiques professionnelles et nous permet d'innover. D'autre part, la démarche de certification engagée par l'IRFSS permet de réinterroger nos stratégies pédagogiques afin de garantir une qualité de nos programmes de formation. Ainsi, la certification réalisée chaque année et dont les résultats seront publiés sur notre site permettra aussi de garantir à nos partenaires une qualité de nos offres de formation à destination des participants à la mobilité.

- La diversité et l'augmentation du nombre de travaux de recherche au sein de notre IRFSS

Les rencontres avec nos partenaires européens ont une incidence sur la conduite des travaux de recherche effectués par nos étudiants (travaux de fin d'études), par exemple dans le choix des thématiques abordées. Ces rencontres avec des collègues européens (pour qui la recherche est souvent plus importante qu'en France, du fait d'une universitarisation plus importante des formations sanitaires et sociales dans leur pays) peuvent aussi encourager nos formateurs à participer à des travaux de recherche, dans une dynamique européenne.

- La mobilisation et l'enrichissement des représentations des participants (étudiants et salariés) et des équipes accueillant des stagiaires Erasmus

L'accès à la mobilité permet aux étudiants participants de construire leur identité professionnelle à travers une ouverture d'esprit, une plus grande autonomie, une adaptabilité, la connaissance de soi, l'acquisition de compétences interculturelles et linguistiques ainsi qu'une connaissance des systèmes de santé et des pratiques soignantes hors de nos frontières. L'accueil de personnes issues d'autres cultures permet lui aussi d'éveiller les curiosités, de susciter le besoin de connaissances sur les différents pays européens et leurs pratiques professionnelles, d'augmenter les seuils de tolérance et de concrétiser un sentiment d'appartenance européen.

- Le désir d'apprendre ou perfectionner une langue étrangère pour les parties prenantes

Les mobilités ou la conduite de projets internationaux soulignent la nécessité, pour les participants, de disposer d'un niveau linguistique minimum (notamment en anglais) pour tirer les bénéfices du programme Erasmus +.

- La valorisation des salariés

Les mobilités salariales sont particulièrement appréciées parmi nos équipes, et sont perçues comme un véritable enrichissement grâce aux échanges de pratiques, au développement de nouvelles connaissances et facultés d'adaptation. Une implication croissante dans le programme Erasmus + nous permettra de proposer des mobilités salariales dans des cadres et pays encore plus variés, et l'intérêt des projets envisagés dans les Partenariats Stratégiques sera un moteur supplémentaire pour nos équipes de formateurs.

L'IRFSS étant un établissement engagé dans une procédure qualité et certifié ISO 9001 V2015, les résultats de notre implication dans le programme Erasmus + seront évalués comme ceux des autres projets de l'établissement (satisfaction des participants, degré de réalisation, suivi des propositions, etc.). Comme tous les projets de l'établissement, le suivi des actions fera l'objet de points réguliers à l'ordre du jour des réunions pédagogiques et d'équipe et des comités de direction.

Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs nous permettront de mesurer l'impact de notre engagement dans le programme Erasmus +. Parmi eux, on peut mentionner :

- le nombre de candidats à l'entrée en formation
- le nombre de mobilités prévues / réalisées, entrantes et sortantes
- le nombre de partenariats et leur diversité
- les rapports du participant Erasmus, qui nous renseignent par exemple sur les compétences développées et acquises par les participants
- les enquêtes de satisfaction envoyées à tous les participants, pour avoir des éléments plus détaillés concernant les compétences propres aux domaines sanitaires et sociaux, le déroulement des mobilités, mais aussi l'accompagnement par notre IRFSS et comment nous pouvons l'améliorer
- les enquêtes d'insertion professionnelle envoyées à tous nos apprenants 3 mois, 6 mois et 1 an après la fin de leur formation

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

- le nombre de travaux de recherche, d'articles publiés et de participations à des colloques scientifiques

- le niveau de maitrise en langues étrangères chez nos étudiants et salariés

- le nombre de visites sur la page "Mobilité Internationale" de notre site, le nombre de vues des contenus en lien avec la mobilité sur les réseaux sociaux.

Une évaluation plus qualitative de cet impact sera réalisée à intervalle régulier par le biais d'entretiens et d'analyses de rapports réalisées par le Bureau des Relations Internationales.

L'ensemble des résultats obtenus grâce aux indicateurs seront portés à la connaissance du Comité de Direction et des équipes. Ce suivi régulier nous permettra d'identifier nos points forts et points à améliorer, afin d'adapter à la hausse ou à la baisse nos objectifs de départ.

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veuillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

La Croix-Rouge française partage les valeurs prônées par le programme Erasmus +, et cherche à travers ses différentes actions à construire une société plus inclusive et tournée vers l'autre. Nous croyons que toute personne a droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie, inclusif et de qualité, afin de maintenir ou d'acquérir des compétences lui permettant de participer pleinement à la société et de gérer avec succès l'insertion et les transitions sur le marché du travail.

Ainsi, nous avons à cœur de développer des formations qui s'adressent à toutes les catégories d'apprenants : âges différents, origines culturelles et socio-économiques variées, personnes handicapées, migrants. Notre objectif est aussi que l'ensemble des publics accueillis dans nos établissements puisse avoir accès à la mobilité et/ou une expérience en lien avec l'international, en mettant un accent particulier sur les publics les plus fragiles.

L'accès à nos formations en soins infirmiers et service social se fait par la voie de Parcoursup depuis 2019.Nos profils de promotion ont toujours été variés : l'âge de nos étudiants s'étire de 18 à 50 ans et plus, et les filières de baccalauréat sont diversifiées (général, technologique et professionnel). Les étudiants en reconversion professionnelle que nous accueillons sont issus de professions diverses, tandis que nombre d'étudiants ont suivi des cursus universitaires variés avant leur entrée dans notre IRFSS. Cette diversité de profils, associée à une diversité socioéconomique et d'origines culturelles, renforce les capacités d'écoute et d'adaptation de nos étudiants.

Nous privilégions une pédagogie active, participative et innovante (e-formation, simulation haute-fidélité, individualisation des parcours, VAE) pour faciliter l'accès aux formations. Nous pratiquons une formation tout au long de la vie, et poussons nos apprenants à dépasser les appréhensions d'apprentissage liées à un passé scolaire chaotique, notamment via nos parcours de remise à niveau et d'accompagnement à la réussite pour intégrer une formation sanitaire ou sociale.

Quatre de nos sites de formation ont signé la charte H+ proposée par la région Auvergne-Rhône-Alpes, et le cinquième est en cours d'adhésion, signe que notre IRFSS œuvre pour la prise en compte du handicap en formation et s'engage à générer des parcours formatifs « confortables » en tenant compte des besoins des personnes.

Les procédures de sélection des participants à une mobilité Erasmus ont fait l'objet de discussions en comité de direction et d'une harmonisation régionale. Elles ont été rédigées clairement selon notre charte qualité, de manière à ne laisser aucune place à la discrimination, et approuvées par l'ensemble des directeurs. Les informations sur les opportunités de mobilité sont fournies à tous les apprenants de nos 5 sites via les mêmes canaux : lors d'une réunion de présentation et grâce aux médias à disposition (site internet et affichage).

L'information à l'ensemble des participants en amont (au moins un an avant le départ) permet de garantir une égalité des chances pour tous. C'est lors de ces réunions de présentation que nous exposons les critères de sélection des étudiants : résultats académiques, motivation, maîtrise des langues requises, assiduité, investissement personnel et engagement à partager des connaissances acquises avec les autres acteurs de l'établissement. Les critères de sélection des salariés sont : motivation, antécédents de mobilité internationale, implication dans les projets Erasmus/internationaux, maîtrise des langues requises, expérience académique et de recherche, ancienneté dans l'établissement.

Nous savons par le biais d'enquêtes auprès de nos apprenants que l'un des freins aux mobilités est l'aspect financier. Pour lever ce frein ou du moins l'atténuer, les bourses disponibles sont aussi clairement mentionnées lors de cette réunion, ainsi que les fonds complémentaires pour les étudiants en situation de handicap. Nous informons et accompagnons également nos étudiants pour bénéficier des bourses de mobilité de notre conseil régional. S'ils le souhaitent, les Bureaux des Etudiants et les étudiants sortants ont la possibilité d'organiser des évènements dans nos locaux pour récolter des fonds supplémentaires (par exemple tombolas, ventes de petit-déjeuner, sandwiches ou snacks).

Ainsi, nous garantissons que la sélection des participants ainsi que l'attribution des bourses sont des processus transparents, équitables, et pertinents pour notre IRFSS.

Enfin, nous cherchons à mettre en place des mobilités virtuelles ou mixtes afin de lever les freins qui pourraient

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

subsister (problèmes financiers, problèmes personnels, problèmes de santé, peur d'un premier contact avec un autre pays, etc.). La nécessité de mettre en place rapidement cette modalité nous est apparue d'autant plus importante suite aux restrictions de déplacement liées au Covid-19. Nous serons attentifs, lors de la mise en place de ces mobilités, à la problématique de fracture numérique qui peut toucher certains de nos apprenants, et nous mettrons tout en place pour la combler.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne[2]

n que l'initiative Carte étudiante européenne ne soit pas encore obligatoire, nous avons déjà commencé à nous seigner et souhaitons vivement mettre en place les outils proposés. Ceux-ci nous permettront de gagner un temps -négligeable dans la gestion administrative des mobilités étudiantes, grâce à sa dématérialisation. De plus, nous ns le sentiment que la carte d'étudiant européenne renforcera le sentiment d'appartenance à l'Europe de nos diants, les rassurera quant à leur accès aux services étudiants, et les incitera peut-être à réaliser davantage de bilités.

octobre 2018, notre IRFSS a participé à un séminaire sur Erasmus Without Paper à Barcelone. Suite à cela, nous ns réalisé notre inscription sur Erasmus Dashboard, et avons tenté d'en comprendre le fonctionnement via les tutoriels utils proposés. Plus récemment, nous avons aussi assisté aux webinaires de l'Agence Erasmus + française en mars 0 concernant l'initiative carte étudiante européenne et le renouvellement des Accords Interinstitutionnels.

la suite, nous prévoyons de suivre le calendrier de déploiement de l'initiative, au fur et à mesure que les différentes ctionnalités entreront en service. Voici notre calendrier prévisionnel :

Rentrée 2020 : Information aux étudiants concernant l'application Erasmus + App et ses fonctionnalités. Information grée par la suite à toutes les présentations Erasmus à destination des étudiants

Année 2020-2021 : Formation des membres du Bureau des Relations Internationales à l'utilisation de Erasmus shboard et des différents outils de l'initiative

Automne-Hiver 2020 : Renouvellement de nos accords interinstitutionnels de manière dématérialisée grâce à l'IIAM - r-Institutional Agreement Manager (après l'obtention des résultats de la charte ECHE)

Rentrée 2021 : Délivrance de cartes d'étudiant européennes, en partenariat avec nos universités de rattachement : nue Université de Lyon, Université Grenoble-Alpes, Université Clermont-Auvergne. En effet, ce sont déjà ces versités qui délivrent leur carte à nos étudiants infirmiers. Pour les étudiants assistants de service social, le prochement reste à définir et contractualiser.

Année 2021-2022 : Utilisation du module de gestion en ligne « contrats pédagogiques - études et stages » pour es les mobilités étudiantes à partir de cette année, grâce à l'interconnexion avec Mobility Tool+

Année 2022-2023 : Nominations de tous nos étudiants en mobilité à partir de cette année, via le module « sélection ffectation des étudiants Erasmus »

Année 2023-2024 : Utilisation du module « relevés de notes »

Année 2024-2025 : Déploiement de l'identifiant unique européen pour les étudiants et de la plateforme de service lic numérique « enseignement supérieur » (services aux étudiants et aux établissements)

d'accompagner le déploiement de l'initiative lors de ces différentes étapes, nous aurons le soutien d'un groupe de ail « Mobilité » au siège de la Croix-Rouge française, qui réunit les coordinateurs Erasmus de chaque IRFSS en nce. Il nous permettra de nous entraider, de réaliser les démarches ensemble. Des formations à l'utilisation des rents outils pourront être proposées au sein du groupe si nécessaire. Le calendrier de déploiement ci-dessus fera et de points réguliers lors des réunions de travail de ce groupe.

Enfin, il est important de souligner que le déploiement de cette initiative, qui vise à réduire considérablement l'usage du papier, fait aussi partie des actions que nous promouvons pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cette initiative est donc doublement importante puisqu'elle nous permettra de limiter davantage l'empreinte carbone du programme Erasmus + dans notre IRFSS.

[2] https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

Comme de nombreuses organisations, la Croix-Rouge française s'est dotée récemment d'une stratégie RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations), définie par la norme ISO 26 000 comme la « responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société […] ».

Cette stratégie RSO nationale, adoptée en mars 2019, sera déclinée dans les mois qui viennent en plan d'action spécifique à notre IRFSS. Cependant, nous avions déjà lancé de nombreuses actions visant au respect de l'environnement, et ce dès 2010. Parmi nos 5 sites de formation, certains ont déjà mis en place plusieurs actions, alors que d'autres débutent ; l'objectif de notre plan d'action sera donc aussi d'harmoniser les pratiques entre nos différents sites.

Parmi les actions générales déjà mises en place sur un ou plusieurs sites, nous pouvons citer :

- L'installation de panneaux photovoltaïques
- Le recyclage du papier et des ampoules
- La création d'espaces végétalisés et de potagers
- L'installation de nichoirs à oiseaux et de ruches
- Le tri sélectif des déchets
- Le compostage
- Le remplacement des gobelets plastique par des Ecocup distribués aux apprenants et salariés
- La réduction des impressions, qui passe entre autres par l'accès à une plateforme de e-formation où l'ensemble des documents nécessaires sont déposés (pédagogiques et administratifs)
- Le recours à des prestataires utilisant des produits bio pour l'entretien des locaux
- Le recyclage des piles et l'installation d'un hôtel à insectes sont en projet dès la rentrée 2020
- La préférence aux achats responsables (locaux, circuits courts)
- L'utilisation de la visio-conférence (notamment Zoom) pour les réunions entre salariés
- Des animations et actions de sensibilisation au tri des déchets, auprès des apprenants et des salariés

Ces actions *in situ* trouvent aussi leur écho dans notre manière de gérer la formation, et même dans le contenu de celles-ci lorsque c'est possible. Par exemple, l'un des critères d'attribution des terrains de stage aux apprenants tient compte du domicile de l'étudiant, afin de réduire au maximum les déplacements pour se rendre en stage. Parallèlement, le co-voiturage est encouragé lors des déplacements, tant pour les étudiants que pour les salariés.

Quant au contenu des formations, nous pouvons citer comme exemple nos étudiants assistants de service social qui, dans le cadre de l'enseignement « Méthodologie de projet » ont proposé une journée de sensibilisation à l'éco-responsabilité et au développement durable, à destination de l'ensemble des apprenants du site et des salariés – soit environ 400 personnes, Les étudiants organisateurs ont privilégié, dans la mesure du possible, des prestataires locaux et sensibilisé à l'importance d'introduire des fruits frais et des fruits secs dans l'alimentation. Le programme de la journée s'articulait aussi autour de la projection du film « Demain », de débats avec des invités engagés dans des initiatives locales et d'ateliers libres parmi lesquels le tri des déchets, zéro déchets, DIY (Do It Yourself), recyclerie, gratuiterie, etc. Cette action a été menée durant la semaine européenne de réduction des déchets.

Les enjeux de santé environnementale sont aussi au programme pour les étudiants infirmiers, notamment dans le cadre du Service Sanitaire. Les étudiants y organisent des actions de prévention et/ou de sensibilisation en lien avec l'alimentation, les écrans, ou encore le sevrage tabagique.

Nos établissements s'engagent également dans des challenges promouvant les initiatives respectueuses de l'environnement. A titre d'exemple, nos 5 sites de formation participent chaque année au "Challenge Mobilité" organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui vise à inciter les salariés et apprenants à venir à l'institut en mode alternatif, que ce soit via la marche, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, ou même le télétravail.

Nous avons aussi participé à la 1ère édition des Trophée de la RSO organisé par la Croix-Rouge, dont le thème cette année était la prévention et gestion des déchets. Cela nous permet de communiquer sur les bonnes pratiques existantes dans notre IRFSS pour les valoriser et les essaimer auprès du plus grand nombre.

D'ailleurs, nous communiquons sur nos initiatives RSO via des actualités et articles publiés sur notre site internet et dans nos médias internes. Pour les étudiants, une sensibilisation à la dynamique RSO est prévue lors de leur journée d'intégration/prérentrée et au cours de leur formation.

Pour renforcer encore la visibilité de notre démarche et faire en sorte qu'elle soit reconnue officiellement, nous souhaitons obtenir le label TOUMAÏ by Lucie. Un groupe de travail vient d'être constitué, pour solliciter notre labélisation au 1er trimestre 2021. Cela nous permettra d'évaluer notre maturité RSO, selon les principes de la norme ISO 26 000, et de faire reconnaître nos actions en matière de développement durable et donc d'environnement.

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

Ces actions dans notre IRFSS doivent aussi trouver un écho fort lors des mobilités internationales. Les projets de mobilité se font dans un souci d'écocitoyenneté à l'échelle de la planète. A ce titre, les déplacements en train ou bus plutôt qu'en avion sont encouragés, de même que les modes de transports doux (marche à pied, vélo, transports en commun, covoiturage) dans les villes d'accueil des participants.

« Favoriser la mobilité durable » est d'ailleurs un objectif clairement identifié dans la stratégie RSO de la Croix-Rouge française. En ce qui concerne les salariés, la politique voyage de la Croix-Rouge française incite à apprécier l'intérêt d'un déplacement professionnel au regard du rapport coût / bénéfice de ce dernier, et à privilégier le train à l'avion. Les réunions à distance via Zoom doivent être privilégiées autant que possible.

Le développement de la voie numérique et de la digitalisation des formations apparait également comme une voie de soutien double pour les projets de mobilité européenne, en ouvrant des perspectives en termes de mobilité virtuelle, qui répondraient en partie aux actions-clés dans lesquelles notre établissement souhaite s'engager, mais également en offrant des ressources infinies à tous les publics apprenants.

Autres pistes d'actions internes à la Croix-Rouge, pour une mise en place d'ici 2021 :

- Mesurer l'empreinte carbone des kms parcourus par an (véhicules Croix-Rouge, train, avion) et se fixer des objectifs de réduction annuels

- Se doter d'une flotte de véhicules plus performante & respectueuse des normes environnementales en vigueur

- Proposer de modules de sensibilisation à l'éco-conduite

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

L'ensemble de nos formations s'appuie sur un socle de valeurs, découlant des 7 principes fondamentaux de la Croix-Rouge française : Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité, Universalité.

Selon ces principes, notre projet d'établissement promeut et soutient l'engagement civique et la citoyenneté active des étudiants dès leur entrée en formation. Toutes filières confondues, nos apprenants participent à de nombreuses actions de prévention et d'éducation à la santé (par exemple : Parcours du cœur, Action contre la faim, Octobre Rose, Movember, mois sans tabac, journée de sensibilisation à l'insuffisance cardiaque et rénale, prévention et dépistage SIDA et diabète, semaine européenne de réduction des déchets, challenge mobilité)

Chaque année depuis 2018-2019, tous les étudiants infirmiers doivent réaliser un "Service Sanitaire" lors de leur 2ème année de formation. Celui-ci consiste à la création et la mise en place d'actions de prévention primaire multi publics (maternelles, écoles primaires, collèges, lycées, université, salariés, Maisons de santé, EHPADs, etc.) et en équipe multidisciplinaire médicale et paramédicale. Les étudiants entrants peuvent être amenés à participer à ce service sanitaire s'ils le souhaitent.

Les différentes filières de la Croix-Rouge française sont aussi une force lorsqu'il s'agit de développer la citoyenneté de nos étudiants. Ainsi, ceux-ci sont invités à participer à des actions de soutien aux populations vulnérables, comme des distributions alimentaires, des participations aux vestiboutiques, aux maraudes du Samu social, via notre coopération avec la filière Lutte contre les Exclusions.

Au-delà de la citoyenneté au sens large, le sentiment de citoyenneté européenne (voire même celui de "citoyen du monde") est aussi présent dans notre IRFSS, et nous cherchons à le développer chez tous les publics qui fréquentent notre institut. Ainsi, nous mettons à disposition dans nos Centres de Ressources Documentaires des ouvrages destinés à faciliter l'intégration des étudiants entrants (linguistique, culturelle, professionnelle, etc.). Nous disposons aussi de documentation sur les institutions européennes, les programmes de développement, l'Europe économique, politique et sociale (documentation fournie en partie par les Maisons de l'Europe de Lyon et Grenoble). Nous sollicitons également les Maisons de l'Europe pour le prêt de matériel ludique et didactique sur la citoyenneté européenne, que nous utilisons lors de journées de regroupement pour les apprenants qui se destinent à une mobilité Erasmus, voire même lors de notre journée annuelle de regroupement des salariés. Les Erasmus Days sont aussi l'occasion de célébrer l'Europe et notre appartenance à un réseau européen de manière parfois plus festive.

Nous avons identifié plusieurs actions qui restent à mettre en place pour développer le sentiment de citoyenneté européenne dans notre IRFSS :

- La mise en place d'un système de parrainage des étudiants entrants par leurs pairs étudiants de l'IRFSS. Cela suppose de travailler en concertation avec les Bureaux des Etudiants et les représentants étudiants, de les informer des mobilités entrantes, et de mettre éventuellement des moyens à leur disposition. Les associations étudiantes pourront elles aussi jouer un rôle dans l'accueil des étudiants entrants, pour faciliter leur intégration.

- La création d'un réseau d'alumni Croix-Rouge ayant participé à une mobilité Erasmus, et qui pourrait être sollicité pour de multiples missions par la suite : accueil, mentorat et mise en stage des étudiants entrants, hébergement, entraide, témoignages, etc. La création d'un réseau d'alumni fait aussi partie de la stratégie de la filière formation au niveau national et sera étudiée à partir de 2021.

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

- Organisation d'une "international staff week" au sein de notre IRFSS, qui rassemblerait nos partenaires européens et internationaux autour d'une thématique de la formation sanitaire et/ou sociale. Cela permettrait à l'ensemble de nos salariés de bénéficier de cette dynamique européenne, y compris ceux qui ne peuvent pas partir en mobilité pour des raisons personnelles. Cette staff week serait envisagée à partir de 2022.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Depuis son engagement dans le programme Erasmus +, l'IRFSS applique le système de transfert de crédits ECTS afin d'assurer la transparence et la reconnaissance des périodes de mobilité.

Pour les étudiants infirmiers, cette application du système ECTS s'effectue de facto, en référence à l'article 40 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier qui précise : « Dans le cadre de la mobilité internationale, le diplôme est accompagné de l'annexe descriptive, dite "supplément au diplôme". Le parcours de formation permet la validation des périodes d'études effectuées à l'étranger. Lorsque le projet a été accepté par les responsables pédagogiques et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre. »

Pour les étudiants assistants de service social, l'article 7 de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social précise aussi que « Les établissements déclinent leur offre de formation en semestres et en unités d'enseignement, après avis de la commission pédagogique. Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre. »

La reconnaissance des ECTS acquis est systématiquement sécurisée par la signature de contrats pédagogiques ou de stage (learning ou traineeship agreement) avant le départ des participants.

Tous les crédits obtenus lors des mobilités sont donc entièrement reconnus par notre IRFSS. Ils figurent dans la synthèse de stage, puis dans les relevés de notes des étudiants. De plus, les étudiants disposent des Europass mobilité et des suppléments au diplôme, qui en font aussi mention.

Pour assurer une transparence auprès de nos étudiants entrants, nos catalogues de formation avec le nombre d'ECTS par unité d'enseignement est publié sur notre site internet. Il reste inchangé d'une année sur l'autre (sauf réforme) car il nous est dicté par les différents référentiels de formation.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

La mobilité du personnel est un engagement fort et affiché de notre IRFSS. Elle est une occasion de remise en question des pratiques professionnelles, de partage d'expérience, et permet le renforcement des partenariats.

L'intégralité des salariés, qu'ils soient formateurs ou personnels administratifs, est informée des différentes actions menées à travers le programme Erasmus + via des réunions d'information, lors de réunions d'équipes ou pédagogiques, et aussi via notre newsletter interne adressée à l'ensemble des salariés.

Pour tout projet de mobilité, le personnel est informé que le Bureau des Relations Internationales reste à disposition dans l'accompagnement et la réalisation de ces projets.

Afin de continuer à développer, promouvoir et faciliter la mobilité du personnel, nous sommes en contact permanent avec nos universités partenaires afin de connaître les différentes offres de formation ou possibilités d'enseignement qu'ils peuvent fournir.

Depuis l'année dernière, les mobilités sont systématiquement évoquées et valorisées lors des entretiens professionnels annuels. Ainsi, une mobilité de formation ou d'enseignement Erasmus peut faire partie des objectifs professionnels d'un salarié. Le dossier RH de chaque salarié comprend des informations sur les mobilités préalablement effectuées et à venir, et ces mobilités sont pleinement intégrées dans les projets pédagogiques de l'établissement.

A partir de l'année 2020-2021, des cours d'anglais seront proposés gratuitement à tous les salariés de l'IRFSS, en dehors de leur temps de travail, pour tenter de lever les freins linguistiques que certains salariés ont fait remonter.

L'objectif de ces cours d'anglais et de la mobilité du personnel est aussi que les salariés se sentent suffisamment en confiance pour :

- intervenir lors d'événements internationaux (congrès, séminaires, etc.)
- participer à des travaux de recherche transnationaux ou publier des articles dans des revues

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

internationales

- participer à des réseaux professionnels européens et internationaux
- mieux accompagner les étudiants entrants
- dispenser des unités d'enseignement et formations en anglais

Afin de consolider le partage d'expérience et de bonnes pratiques sur les mobilités entre salariés une "Journée Régionale Erasmus" est à l'étude. Elle regrouperait les salariés de nos cinq sites de formation ayant participé à des mobilités Erasmus ou internationales et permettrait aussi de mettre en lumière les compétences développées et/ou renforcées par ces mobilités. Actuellement, ces mêmes compétences sont reconnues par le biais de l'Europass Mobilité, qui est proposé à tous les salariés qui réalisent une mobilité.

2.3. A des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Les mobilités Erasmus et internationales sont l'un des points forts de notre IRFSS, qui lui permet de se démarquer de ses concurrents. Nous nous devons donc de communiquer de manière performante, et avons intégré la promotion des activités Erasmus à notre plan de communication, mis à jour tous les ans. Diverses actions ont déjà été mises en place afin de diffuser les résultats de nos projets de mobilité et de partenariat stratégique :

- Nos salariés et étudiants qui participent à une mobilité sont soumis à l'obligation de rédiger un rapport détaillant les activités accomplies en mobilité, les connaissances et compétences acquises, et les propositions d'amélioration et d'approfondissement du partenariat. Ces rapports sont disponibles sur un espace en ligne dédié, accessible par tous les personnels et apprenants de l'établissement.

- Chaque participant présente les résultats de sa mobilité à l'oral, en classe (étudiants) ou en réunion d'équipe (salariés), mais aussi lors de manifestations dédiées. Par exemple, chaque site de l'IRFSS organise un forum international, ouvert à tous les acteurs de nos formations : apprenants actuels ou potentiels, formateurs, professionnels de santé, associations partenaires, parents d'élèves. L'accent est mis sur les possibilités de mobilités internationales qu'offrent nos établissements, en ayant recours à des expositions photo ou vidéo réalisées par nos apprenants, et des témoignages de participants à des mobilités. Les Erasmus Days, auxquels nous participons depuis leur création, sont aussi l'occasion de renforcer l'intérêt pour les mobilités Erasmus et d'éveiller à la citoyenneté européenne à travers des activités ludiques.

- Le site internet de l'IRFSS dispose d'une rubrique dédiée aux mobilités internationales, contenant toutes les informations concernant la stratégie d'internationalisation, les mobilités et partenaires Erasmus et bilatéraux. C'est aussi sur cette page bilingue que sera publiée notre nouvelle déclaration de politique Erasmus, en français et anglais : https://irfss-auvergne-rhone-alpes.croix-rouge.fr/Mobilite-internationale.

- Les informations et accomplissements de nos sites de formation circulent via nos médias propres. Ainsi, la lettre interne "Esprit d'équipe", envoyée tous les 2 mois à l'ensemble des salariés de l'IRFSS, souligne les faits marquants de l'institut, avec un article Erasmus/International à chaque parution. Elle est complétée par une lettre d'information biannuelle appelée "Point Rouge", qui est diffusée à grande échelle et notamment à tous les terrains de stage, en février et en septembre.

- Nos projets Erasmus et nos mobilités sont présentés et expliqués lors de l'instance compétente pour les orientations générales de l'IFSI (ICOGI), qui regroupe des représentants de l'ARS (agence régionale de santé), de la région, des universités, du corps médical et/ou soignant, et de notre IRFSS. Cela nous permet de sensibiliser un public externe varié et en même temps directement impliqué dans la formation de nos étudiants, et de mieux leur faire accepter le fait que nos étudiants réalisent une partie de leur formation ou stages à l'étranger.

- Nous sommes présents sur les réseaux sociaux, puisque chacun de nos sites de formation dispose d'une page Facebook, sur laquelle il met en avant ses actualités. Les mobilités Erasmus y sont fréquemment abordées. Un site pilote, celui de Moulins, a aussi lancé son compte Instagram l'année dernière, afin de toucher une cible plus jeune, qui correspond davantage à notre public.

- Nous disposons de nombreux supports imprimés pour faire la promotion de nos actions. Par exemple, nous avons élaboré une plaquette qui présente tous nos projets Erasmus et internationaux, mise à jour tous les ans et imprimée en de nombreux exemplaires. Nous avons prévu de faire réaliser 5 kakémonos, soulignant les possibilités offertes par Erasmus dans notre IRFSS (un par site de formation), afin de rendre nos actions encore plus visibles lors de manifestations variées.

- Enfin, les mobilités Erasmus sont fréquemment évoquées lors des divers salons auxquels nous participons (salons de l'étudiant notamment), des journées portes ouvertes, ou encore lorsque nos formateurs interviennent sur des 'forums lycée' à la demande des établissements. Des éléments de langages sont fournis aux salariés se rendant sur les salons et forums, pour garantir une communication optimale sur nos actions Erasmus.

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

Veuillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
Les engagements exposés dans cette charte ont été portés à la connaissance des membres du comité de direction de l'IRFSS, d'abord par mail puis en réunion du CODIR. Les réponses à ce formulaire ont d'ailleurs été complétées et validées par ses membres. La mise en œuvre des principes de la charte feront l'objet de points réguliers lors des CODIR suivants, comme c'était déjà le cas lors de la charte précédente. Tous les salariés de l'IRFSS sont engagés dans la stratégie de développement de l'établissement. A ce titre, chacun est informé régulièrement des engagements pris par l'IRFSS par sa Direction, lors de réunions d'équipe et pédagogiques régulières. De plus, l'IRFSS est engagé dans une démarche qualité et, à ce titre, les principes de la charte font partie des engagements que prend l'institution de manière globale, et que chaque salarié s'engage à respecter en travaillant à l'IRFSS. Suite à l'obtention de cette nouvelle charte, nous en publierons les principes et engagements dans notre lettre interne "Esprit d'équipe", envoyée par mail à l'ensemble des salariés et disponible sur notre intranet. La nouvelle charte sera également affichée dans les locaux de l'établissement. Enfin, le groupe national des référents « Mobilités » de la Croix-Rouge française pourra échanger les pratiques, émettre des préconisations et vérifier la bonne communication interne des principes de la charte au niveau national.

This proposal version was submitted by **Cécile AILLERIE** on **25/05/2020 20:14:40** Brussels Local Time. Issued by the Funding & Tenders Portal Submission System.

European Commission

FUNDING & TENDERS PORTAL E-RECEIPT

Digitally sealed by the European Commission
Date: 2020.05.25 20:18:44 CEST
Reason: Acknowledgement of Receipt

This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

(https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq)